

# C'EST QUOI, CE CHANTIER QUAIS DE GRENELLE ET ANDRÉ CITROËN ?

Paris agit pour un partage harmonieux de l'espace public et favorise des transports plus respectueux de l'environnement et de la qualité de l'air. Avec le plan vélo 2015-2020, élaboré en concertation avec les Parisiens, l'objectif est de mailler l'ensemble du territoire pour encourager les déplacements à vélo, en toute sécurité. Une piste protégée à double sens verra le jour le long des quais de la rive gauche, dans le cadre du Réseau Express Vélo (REVe). Son aménagement entraîne des travaux par phases successives quais de Grenelle et André Citroën.

## QUOI ?

Aménagement d'une piste cyclable à double sens côté Seine (un tronçon du Réseau express vélo).

## OÙ ?

Quais de Grenelle et André Citroën, du Pont Bir-Hakeim au Pont Mirabeau.

## QUAND ?

Du 10 décembre 2018 à l'été 2019.

## COMMENT ?

Modification de la signalisation lumineuse tricolore avec tranchées pour la traversée des câbles sous chaussée, pose de séparateurs, création de quais pour les arrêts de bus, élargissements de trottoirs en tête de pont, réfection du marquage au sol.

## LE CHANTIER AU JOUR LE JOUR

Le chantier débute en décembre 2018 par la mise en œuvre de feux tricolores provisoires.

Il se poursuit jusqu'à l'été 2019 par phases successives, principalement côté Seine.

Une file de circulation dans chaque sens est maintenue en permanence durant la durée du chantier.

## CONTACTS

**MAÎTRE D'OUVRAGE** MAIRIE DE PARIS

### MAÎTRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – SUD OUEST  
17, RUE CAUCHY, 75015 PARIS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30  
TÉL. 01 53 98 21 50 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

### ENTREPRISES

FAYOLLE ET FILS / EVESA / SIGNATURE / INEO / AGILIS / VTMT / COLAS

## PLUS D'INFOS

**SUR CHANTIERS.PARIS.FR**

**ET AU 3975\***

\*0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX  
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.  
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

**PARIS  
SE TRANSFORME**

